

► VOTRE CONTACT

RESPONSABLE RÉGIONAL, Laurent Miguet, 9, place Kléber, 67000 Strasbourg
- Tél. : 03.88.32.26.48, fax : 03.88.32.32.23, e-mail : lmiguet@groupepmoniteur.fr

► **PROJETS** _ page 152 ► **PERMIS DE CONSTRUIRE** _ page 158

PAYS DE MONTBÉLIARD

Une charte de chantier vert pour Technoland II

Seconde référence de chantier vert pour l'entreprise régionale Climent TP, l'aménagement de Technoland II lui donne l'occasion de tirer profit d'une première expérience acquise lors de l'élargissement de l'A36, dans le Pays de Montbéliard. La société d'équipement et de développement du Doubs (Sedd) inclut les engagements environnementaux dans les appels d'offres des travaux d'aménagement de la zone d'activités de 177 ha, sur les communes de Brognard, Alenjoie et Dambenois. « Certifié ISO 14001, le projet se déroule en milieu urbain et s'étale sur trois phases jusqu'en 2015 », explique Xavier Llamas, directeur du pôle Montbéliard de la Sedd.



Les travaux d'aménagement de la zone d'activités de 177 ha, sur les communes de Brognard, Alenjoie et Dambenois, s'étalent sur trois phases jusqu'en 2015.

Evaluation toutes les deux semaines

Mandataire du groupement formé avec Vinci Construction et Eurovia pour le terrassement de la première tranche de 45 ha, l'entreprise de Voujeaucourt a désigné un référent environnement en la personne d'Hélène Bertrand, chargée de la qualité et de la sécurité du chantier. Information et contrôle constituent les deux facettes de son poste.

Une fiche de consignes, distribuée à chaque ouvrier, synthétise les dispositifs de réduction des nuisances. Le stationnement et la circulation des engins, tous équipés d'un kit antipollution, sont réglementés. Les zones de lavage sont imperméabilisées et dotées d'un système de récupération des eaux. Des fossés provisoires recueillent des eaux pluviales. Un arroseur intervient en cas d'excès de poussière. La maîtrise des nui-

sances acoustiques repose sur le contrôle continu de l'application des consignes, grâce à des mesures à proximité des habitations voisines. Un bulletin informe les riverains du déroulement des opérations. « Le tri ne souffre d'aucun écart », témoigne la conseillère environnement. Des pénalités financières réglemmentent l'application de la charte. Toutes les deux semaines, le maître d'ouvrage évalue les travaux selon dix critères. Une note inférieure ou égale à 6 (sur 10) entraîne une pénalité, un 7 un avertissement. L'entreprise a aussi l'obligation d'obtenir 3 fois 10 sur 10 au cours du chantier.

La charte de chantier vert prolonge le parti d'aménagement qui respecte le modelé naturel du plateau de Brognard. Les dépressions créées naturellement

par les écoulements pluviaux deviennent des bassins de rétention. Les déblais sont réutilisés sur les futures plates-formes des entreprises et en merlons de protection des alentours. Trame verte sur la frange ouest, proche du village de Brognard, un verger conservatoire de 300 arbres fruitiers compense la suppression des sujets à l'emplacement des futures plates-formes.

CHRISTIANE PERRUCHOT ■

Fiche technique

- **Maître d'ouvrage** : Pays de Montbéliard Agglomération.
- **Aménageur** : Société d'équipement et de développement du Doubs (Sedd).
- **Maître d'œuvre** : Marc Vernery (Reichen et Robert).
- **Calendrier** : terrassement et voirie de la 1^{ère} tranche, mars 2010-fin 2011.
- **Coût** : 11 millions d'euros hors taxes.

GRAND NANCY

Ecologia livre Oceanis, mais gèle le Quadrant

► Promoteur de l'Ecoparc Nancy Saint-Jacques lancé voici deux ans sur les hauteurs de Nancy à Maxéville, le groupe lorrain Ecologia compte livrer d'ici à la fin de l'année le premier bâtiment du village Oceanis. Cet ensemble bioclimatique tertiaire comportera à terme cinq immeubles de 3000 m² chacun. Ecologia gèle en revanche le Quadrant, un immeuble de 15 000 m² sur trois niveaux, sur ce même site. Présenté comme le plus grand bâtiment tertiaire Zéro énergie de Lorraine, le projet, prévu pour livraison fin 2010, est différé, la conjoncture se prêtant mal à sa commercialisation. **P.B. ■**

BOURGOGNE

Moins d'apprentis en travaux publics

► Un contexte d'attentisme a marqué les Olympiades des métiers, le 14 octobre, au Greta de Domois (Côte-d'Or). Apprentis du CFA sans murs, employés respectivement chez Roger Martin (Dijon) et DBTP (Epervans), le tandem Yohann Gautheron et Bertrand Gaudry, et Ludovic Floret ont remporté le concours constructeur de route et canalisateur.

Organisme de la profession, le CFA sans murs affiche une baisse de 10% de ses effectifs. Les sections ouvrages d'art et constructeur de routes sont les plus touchées. « Les entreprises n'ont pas anticipé, car en juin les carnets de commandes étaient au plus bas », explique-t-on à la FRTP. Lancé cette rentrée, le bac professionnel travaux publics accueille ses huit premiers élèves. En revanche, les formations de conducteurs d'engins et de canalisateurs font le plein. **C.F. ■**